

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MALAÏKA PRODUCTIONS »

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU 20 AVENUE DE LAFOSSE, Lot 60, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 16/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MALAÏKA PRODUCTIONS »

Objet : - La production, co-production, la participation, la réalisation, seule ou en association avec des tiers de spectacles musicaux, spectacles vivants, œuvres musicales, audiovisuelles, artistiques sous toutes leurs formes connues ou à découvrir ;

- La production, réalisation, conception, l'édition de tout film court et/ou moyen métrage, de toute œuvre audiovisuelle et/ou multimédia, sur tout type de supports ;

- L'étude, le conseil en production de spectacles musicaux, spectacles vivants et la gestion d'affaires ;

- La création de sites internet ;

- Le booking d'artistes.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU 20 AVENUE DE LAFOSSE, Lot 60, Ilot 20

Dirigeant(s) : M TRAORÉ LANCINE FONTAINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02775 du 20/05/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21557/GTCA/RC/2022 du 20/05/2022

